



CONSEIL DE QUARTIER  
DE  
SAINT LIGUAIRE

Direction des Vies participatives  
Auteur du relevé : Gérard LABORDERIE

Relevé de conclusions du conseil de quartier  
du 15 juin 2010

**PRESENTS :**

**Co-Présidents** : Jean-Pierre GAILLARD ; Michel NICOLLE

**Elus municipaux** : Jean-Louis SIMON ; Jacques TAPIN ; Gérard ZABATTA (en sa qualité de Conseiller Général)

**Membres** : Françoise BOYER ; Patrick FAZILLEAU ; Jean-Michel FOUILLET ; Jean-Michel GUSTIN ; Michèle LABIDOIRE ; Thierry MOREL ; Josseline MUSCAT ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON ; Pascale VERDEJO

**Service Vie Participative** : Gérard LABORDERIE.

**Excusés** : Claudie HAY ; Pierre ECALLE

**Absents** : Philippe AUTRET ; Jérôme BALOGÉ ; Chantal BARRET ; Philippe BEULE ; Serge BOURREAU ; Jocelyne BRANDEAU ; Jean-Philippe CHEVALIER ; Armelle COTREL ; Pascal DUFORESTEL ; Bérangère GASSE ; Sylvie GUILBAUD ; Laurent LAMBERT ; Ludovic LEGIER ; Yannick METAIS ; Cyril PETRAU ; Marie-Hélène SAINZ

**Public** : 6 personnes.

**Ordre du jour :**

- Approbation du relevé de conclusions du CQ 2 mars 2010,
- Présentation de l'aménagement paysager de la RD9, par M. Gérard Zabatta, Conseiller Général.
- Bilan « Téciverdi » du quartier
- Point sur les dossiers en cours,
- Rapports des commissions,
- Questions et informations diverses d'actualité.

**I / APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CQ DU 2 MARS 2010**

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

**II / PRESENTATION DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA RD9 par G. Zabatta, Conseiller général**

Gérard Zabatta indique que cet aménagement a pour objectif de compléter l'aménagement paysager réalisé par la CAN autour de la station d'épuration de Goilard et que le Conseil général attend la validation du conseil de quartier avant de lancer les travaux.

Il précise que les emprises foncières existantes ne permettent pas d'envisager la réalisation de pistes cyclables.

L'aménagement proposé se compose de 4 parties distinctes :

- **Création d'une lisière végétale** par la plantation d'une haie bocagère en bordure nord de la RD9 (voir emplacement sur plan suivant) permettant de masquer la vue de la station depuis les habitations de l'avenue de l'Espérance et des nouveaux lotissements en cours de construction.
- **Aménagement paysager du rond-point et de ses abords** entre l'avenue de Sevreau et la rue de la Levée de Sevreau par la plantation d'arbres et arbustes du marais (taillis de frênes et graminées).
- **Plantation d'un bosquet** perpendiculairement à l'avenue de Sevreau, le long du chemin des Hérons, afin de masquer les premières habitations du village de Sevreau et créer une transition entre ces habitations et les espaces agricoles.
- **Ensemencement de la berme Nord de la RD9** entre le rond-point et le village de Sevreau, avec un gazon fleuri rappelant les fleurs du Marais. A noter que la plantation d'arbres sur ce tronçon n'est pas envisageable en raison de la présence de réseaux enterrés.

Si cet aménagement est globalement jugé satisfaisant, il suscite néanmoins les questions et remarques suivantes :

**1 / A quand l'aménagement du tronçon restant de la rue de la Levée de Sevreau, entre l'ASPTT et le rond-Point ?**

- JP Gaillard répond que cette demande est bien enregistrée en mairie mais que pour l'instant cette dernière n'a pas capacité à faire.

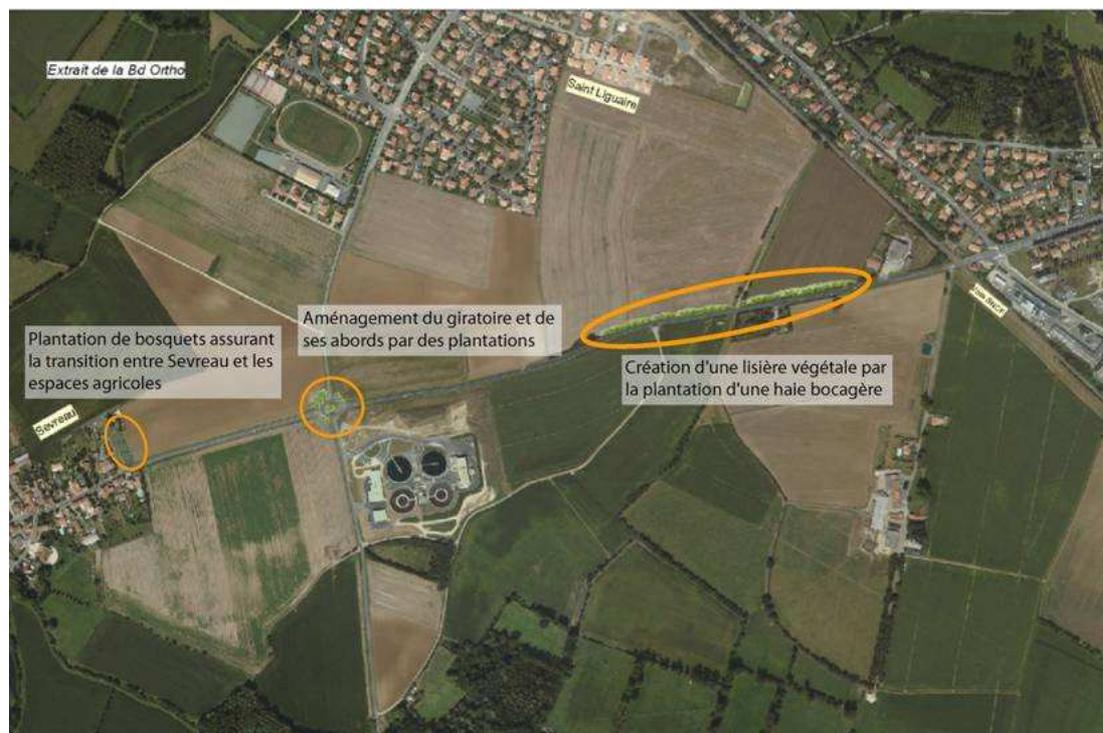
- Il est toutefois demandé que cette demande soit réellement prise en compte par la mairie et que les acquisitions des emprises foncières nécessaires soient d'ores et déjà engagées afin de ne pas retarder davantage les travaux lorsque le budget le permettra.

**2 / Il est indispensable et urgent de réfléchir à la création de cheminements cyclables avenue de Sevreau et rue de la Levée de Sevreau, dans le tronçon précité.** C'est une question de sécurité essentielle à l'heure où l'usage du vélo tend à être fortement encouragé.

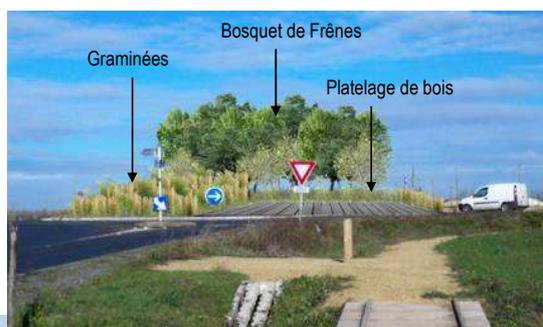
**VOTE : LE CONSEIL DE QUARTIER APPROUVE L'AMENAGEMENT PROPOSE A L'UNANIMITE MOINS UNE ABSTENTION EN RAISON DE L'ABSENCE DE PISTES CYCLABLES.**

(Voir ci-après les photos et dessins des aménagements proposés)

## LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT



## LES PRINCIPES D'AMENAGEMENT : le giratoire



Retraiter le giratoire, de **façon moins artificielle** avec des plantations appartenant à **la gamme du marais** (Frênes sous forme de taillis, graminées).  
**Créer une dynamique** sur le giratoire avec l'installation de platelages en bois soulignant le talus.  
Supprimer les panneaux publicitaires.



En prévision de l'extension urbaine de Saint-Liguire, afin de **constituer une lisière végétale et orienter les regards vers le marais**, il peut être envisagé de planter une haie entre Niort et le bosquet sur la rive Nord.

Cette haie ou bande boisée pourra être aussi plantée le long de l'extension urbaine lors de l'aménagement du futur lotissement, en retrait de la RD

La lisière de Sevreau est brutale par la couleur et la forme des nouvelles constructions (mur et pavillon blancs).

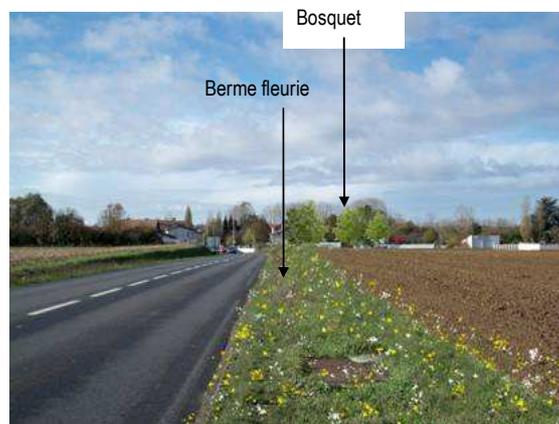
**Adoucir cette lisière** par la plantation de **bosquets** ou de haies transversalement à la RD 9 en fonction de l'emprise disponible le long de la voie communale.

La RD 9 épouse le relief, sans remblai, ni déblai. Elle passe inaperçue dans le paysage, ne se révélant que par les poteaux téléphoniques sur la portion près de Niort.

**Il n'est pas nécessaire de souligner le parcours** de la RD 9 au sein du paysage agricole.

Cependant, la berme engazonnée sera remplacée par un gazon fleuri.

Ce mélange rappellera les fleurs du marais et les lieux humides: floraison à dominante blanche et jaune: camomille, marguerite, souci, escholtzia, layia...



### III / BILAN TECIVERDI

C'est le 12 juin que le conseil de quartier proposait une journée d'animation dans le cadre de « Téciverdi », festival de la diversité biologique et culturelle, avec 2 actions distinctes :

- **« L'Arbre à tricot »** : A partir d'une idée de Pascale Verdéjo, cette animation avait un double objectif :
  - o Habiller le gros arbre de la place Constant Saboureau de tricot
  - o Récupérer de la laine pour l'Ecole des Grands Parents Européens (EGPE) dans le cadre de la journée mondiale du tricot.

Objectifs atteints puisque l'arbre a réellement été habillé (voir photo ci-après) et qu'une quantité importante de laine a été récupérée. La réussite de cette réalisation que l'on peut toujours admirer place Constant Saboureau, n'a été possible que grâce à l'implication de nombreuses « tricoteuses » du quartier et d'ailleurs, dont notamment la doyenne de Saint Liguire

**Une randonnée pédestre** : Double objectif également pour cette manifestation:

- o Découverte du parc de la Maison de l'enfance de la Tiffardière et de ses arbres remarquables
- o Visite guidée et commentée des champs d'Angélique par M. Thonnard, producteur.

**Les participants ont souligné la grande beauté de ce parc méconnu et suggéré qu'il soit ouvert au public lors des Journées du Patrimoine.**

S'agissant d'une propriété du Conseil général, G. Zabatta indique que le Président est d'accord avec cette proposition.



### IV / POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :

#### Aménagement du Centre bourg

G. Laborderie présente le projet de découpage, de financement et de planification des travaux d'aménagement, élaboré par la Direction des Espaces publics en concertation avec le groupe de travail « Centre bourg » du conseil de quartier, suite à la rencontre du 8 avril entre Mme le Maire et les membres du bureau.

Au cours de cette rencontre, mme le Maire a indiqué qu'il s'agissait d'un projet lourd financièrement pour la ville et non inscrit au budget, exception faite d'un montant de 80 000 € destiné à la réalisation des études nécessaires.

Néanmoins, elle a fait part aux participants de sa volonté de voir ce projet aboutir et proposé qu'il soit découpé en plusieurs tranches afin de permettre son financement par les crédits délégués d'investissement du conseil de quartier.

Le contenu des tranches proposées, leur financement et leur planning de réalisation sont détaillés dans les pages suivantes.

En résumé :

- **1<sup>ère</sup> tranche d'un montant de 180 000 €, financée à hauteur de 80 000 € par le budget général et 90 000 € par les crédits de quartier 2010.** Elle comprend :
  - o L'étude globale sur la totalité d'un périmètre étendu jusqu'à l'arrière des terrains de l'école, aux impasses du Port Lateau et de ainsi qu'aux terrains communaux situés à l'arrière du CSC et du parking de la salle des fêtes, permettant de garantir à terme la faisabilité et la compatibilité d'aménagements ultérieurs avec les aménagements qui seront proposés dans le cadre de cette opération.
  - o L'étude de maîtrise d'œuvre des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche
  - o L'enfouissement des réseaux
  - o L'aménagement de la rue du Huit mai de la boulangerie à la rue du Moulin, y compris l'arrêt de bus.
  - o La création d'une liaison piétonne sécurisée entre l'impasse de l'Abbaye et la rue du Moulin
  - o
- **Deuxième et troisième tranches d'un montant de 100 000 € chacune, financées en totalité par les crédits d'investissement du quartier 2011 et 2012.**

Il s'agit de l'aménagement de la place Constant Saboureau et de la partie de la rue du Moulin située au droit de cette place.



## Centre Bourg Saint Liguairre

### Estimation de l'opération

		Surface (m2)	Cout TTC/m2	total TTC	Budget disponible
<b>Phase 1</b>	<b>2010</b>				
	Rue du 8 Mai (église/salle des fêtes)	450,00	105,00	47 250,00	
	Liaison piétonne (Abbaye/Saboureau)	160,00	90,00	14 400,00	
	Effacement des réseaux	-	-	80 000,00	
	<b>total surface (m2) 610,00</b>		<b>Coût des travaux</b>	<b>141 650,00</b>	
			<b>Coût MOE 9%</b>	<b>12 748,50</b>	
	* Calcul du coût de la MO sur l'ensemble du périmètre		<b>Coût MOE 3%</b>	<b>16 076,40</b>	
			<b>Soit au total</b>	<b>170 474,90</b>	80 000,00 BP 2010
	<b>Delta</b>		<b>-474,90</b>		90 000,00 CRT Quartier 2010
<b>Phase 2</b>	<b>2011 / 2012</b>				
	Pl. Constant Saboureau	1 601,00	114,00	182 514,00	
	<b>total surface (m2) 1 601,00</b>		<b>Coût des travaux</b>	<b>182 514,00</b>	
			<b>Coût MOE 9%</b>	<b>16 426,26</b>	
			<b>Soit au total</b>	<b>198 940,26</b>	100 000,00 CRT Quartier 2011
	<b>Delta</b>		<b>1 059,74</b>	100 000,00 CRT Quartier 2012	
<b>Phase 3</b>	<b>2013</b>				
	Rue du 8 Mai (face Pl. Saboureau)	844,00	114,00	96 216,00	
	<b>total surface (m2) 844,00</b>		<b>Coût des travaux</b>	<b>96 216,00</b>	
			<b>Coût MOE 9%</b>	<b>8 659,44</b>	
			<b>Soit au total</b>	<b>104 875,44</b>	100 000,00 CRT Quartier 2013
	<b>Delta</b>		<b>-4 875,44</b>		
<b>Phase 4</b>	<b>2014</b>				
	Aménagement PK zone échange salle des fêtes	1 657,00	55,00	91 135,00	
	<b>total surface (m2) 1 657,00</b>		<b>Coût des travaux</b>	<b>91 135,00</b>	
			<b>Coût MOE 9%</b>	<b>8 202,15</b>	
			<b>Soit au total</b>	<b>99 337,15</b>	100 000,00 CRT Quartier 2014
	<b>Delta</b>		<b>662,85</b>		
<b>BILAN GLOBAL</b>			<b>Coût Total des Travaux</b>	<b>511 515,00</b>	
			<b>Coût Total MOE</b>	<b>62 112,75</b>	
			<b>Coût Total de l'opération</b>	<b>573 627,75</b>	570 000,00 Total Financement

Au cours des échanges qui ont suivi cette présentation :

- Certains conseillers ont demandé quelle pourra être l'action du conseil de quartier dans les années à venir en raison de l'absence de crédits d'investissement disponibles.
- Le co-Président habitant a répondu qu'en dehors de cet important projet, il ne faudrait pas s'interdire d'exprimer les besoins du quartier afin qu'ils puissent être pris en compte dans le budget général. Il rappelle également la disponibilité des crédits de fonctionnement.
- Le co-Président habitant et un membre du groupe de travail ont tenu à souligner « la remarquable qualité de l'écoute de la part des techniciens de la Direction des espaces publics, la prise en compte de l'avis du groupe de travail ainsi que de la typologie du quartier jusque dans ses moindres détails (fleurs sur trottoirs...), le tout dans un rapport on ne peut plus chaleureux et positif ».

Néanmoins, il est demandé :

- Que l'ensemble des membres du CQ soit régulièrement tenu informé et pas seulement le groupe de travail,
- Qu'une réunion publique soit organisée afin de présenter le projet aux habitants,
- Que les plannings des travaux soient établis en lien avec les commerçants (bar et boulangerie) afin de perturber le moins possible leur activité. Cette contrainte devra être inscrite dans le cahier des charges du M.O.

De son côté, le co-Président habitant souhaite que les membres du conseil s'engagent à effectuer un travail de sensibilisation auprès des habitants et notamment des parents d'élèves dans la perspective d'une bonne utilisation des nouveaux espaces créés.

- Un commerçant demande si un budget est prévu en cas de perte de chiffre d'affaire imputable aux travaux ?

- Jacques Tapin évoque le FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces) comme dans certains cas en centre ville, lorsque les commerces sont inaccessibles, tout en précisant que tout devra être mis en œuvre pour limiter au mieux la durée des travaux et leurs conséquences sur les commerces.

**VOTE : LE CONSEIL DE QUARTIER VOTE A L'UNANIMITE LE FINANCEMENT PARTIEL DES TRAVAUX RELATIFS A LA 1<sup>ERE</sup> PHASE D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG, A HAUTEUR DE 90 000 €, SUR SES CREDITS 2010. Une fiche bleue est rédigée et signée.**

**De plus**, à la demande du co-Président habitant et bien qu'il ne soit pas possible d'engager d'autres crédits que ceux de l'exercice en cours, **un vote de principe est effectué à l'unanimité pour consacrer la totalité du budget délégué d'investissement des 4 années à venir : 2011, 2012, 2013 et 2014 à ce projet, soit 100 000 € par an.**

#### **Réfection des peintures du CSC**

Le conseil de quartier ayant été sollicité par la maison de quartier pour le financement des travaux de réfection des peintures intérieures, un devis a été établi à la demande de la Direction Patrimoine.

**Le montant des travaux envisagés s'élève à 10 881.14 €**, pour une réfection de la grande salle, de la cuisine, du plafond des WC, de l'atelier créatif, du hall, de l'escalier et de l'accueil.

**VOTE : LE CONSEIL DE QUARTIER VOTE A L'UNANIMITE LE FINANCEMENT DE CES TRAVAUX, A HAUTEUR DE 10 000 €, SOIT LA TOTALITE DU SOLDE DE SES CREDITS. Une fiche bleue est rédigée et signée.**

Il est signalé que le bâtiment jouxtant le CSC nécessite une rénovation urgente.  
JP Gaillard dit ne pas connaître le devenir de ce bâtiment.

#### **Raquette de retournement des bus, rue de la Roussille**

L'abri est terminé. Le sanitaire n'est pas encore posé en raison de problèmes techniques en cours d'étude.

En sa qualité de Président de l'IED, G. Zabatta se réjouit de cette réalisation et en remercie le conseil de quartier.

#### **Auvent devant la salle des fêtes**

Dans la perspective des travaux d'aménagement de la rue du Huit Mai à partir de septembre 2011 - travaux comprenant la réalisation du quai d'embarquement des bus et la pose d'un abri bus par la CAN - il est proposé de ne pas donner suite à la demande d'auvent en façade de la salle des fêtes.

Cette proposition est acceptée par le conseil de quartier.

#### **Projet de salle des fêtes infra communautaire**

- Le CAUE, mandaté en juin 2009, a remis fin février dernier, le cahier des charges de consultation en vue du recrutement d'un programmiste.
- Ce projet commun de création de salle a reçu un accueil de principe très favorable devant un récent conseil d'orientation de la CAN.
- Les attentes des communes concernées seront officialisées devant un prochain bureau des maires qui émettra des propositions concernant les conditions de réalisation de cette étude.

#### **Effacement des ressauts des pistes cyclables, rue de la Levée de Sevreau**

Les ressauts seront effacés par apport de résine collée.

Une demande de devis est en cours auprès des entreprises.

#### **V / RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE – ESPACES PUBLICS (Daniel Thibaut)**

La commission s'est réunie le 3 mai 2010

- **Rue des Boutinets** : la barrière de protection sur le mur de soutènement doit être posée en juillet ou début septembre 2010.
- **Levée de Sevreau** : stationnement au niveau du stade et aménagement du dernier tronçon, **la commission renouvelle son souhait que dans l'attente de crédits disponibles pour les travaux, le travail soit préparé à l'avance, notamment les acquisitions foncières nécessaires.**
- **Rue du Moulin**: en mauvais état, il serait urgent de prévoir la réparation des nombreux nids de poule en formation.
- **Avenue de la Venise verte : problème de stationnement.**  
Un technicien du service Voirie s'est rendu sur place. Le stationnement va être réétudié.
- **Coulée verte** : La circulation des 2 roues motorisés pose des problèmes de sécurité et de nuisances.  
**Le conseil de quartier souhaite que le passage de tous véhicules (sauf ceux autorisés) soit bloqué au pont de la Roussille**

- **Bateau à chaînes :** La commission souhaite qu'une concertation soit conduite auprès des riverains pour sa remise en service.
- **Stationnement rue du Huit Mai, derrière l'église :** Il manque un potelet ce qui permet à des véhicules d'y stationner. La commission demande qu'il soit remis en place.

Face à un grand nombre de questions, Michel Nicolle propose que pour les prochains conseils, les questions soient communiquées avant le conseil afin de pouvoir préparer les réponses.

## **VI / RAPPORT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT**

La commission ne s'est pas réunie.

P. Verdejo demande qu'un tract soit imprimé afin de remercier les nombreuses tricoteuses qui ont permis la réalisation de « l'Arbre à tricot ».

La proposition de rédaction devra être transmise à la Vie participative qui assurera la duplication.

La commission va travailler à la relance du projet de mémoire industrielle du quartier sur les usines Rousseau. La création d'un groupe de travail est souhaitable.

## **VII / INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES D'ACTUALITE**

### **Square Laurent PAGE :**

Lors d'un précédent conseil, la pose d'une plaque commémorative à la mémoire de Laurent Page avait été évoquée.

M. Nicolle a rencontré Mme Page qui s'est dite favorable à cette manifestation sous réserve que la date ne corresponde pas avec l'anniversaire de son décès.

Les dates des 20 ou 28 novembre pourraient convenir.

Un modèle de plaque faisant référence à son activité de sculpteur sera demandé au service Communication.

### **Prochaines réunions et manifestations**

- **Fête du quartier :** Samedi 19 juin
- **Bureaux :**
  - Jeudi 16 septembre 2010 – 18h30 – Mairie de quartier
  - Mercredi 24 novembre 2010 – 18h30 – Mairie de quartier
  - Jeudi 17 mars 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
  - Jeudi 19 mai 2011 – 18h30 – Mairie de quartier
- **CQ :**
  - Mardi 5 octobre 2010 – 20h – Salle des fêtes
  - Jeudi 13 janvier 2011 – 20h – salle des fêtes
  - Jeudi 7 avril 2011 – 20h – salle des fêtes
  - Jeudi 23 juin 2011 – 20h – salle des fêtes
- **Autres dates :**
  - **Vélorution culturelle:** samedi 19 juin 2010 – 10h00
  - **Sensibilisation au développement durable :** initialement prévue le 26 juin 2010 mais reportée en septembre / octobre en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.
  - **Approche spécifique Agenda 21 :** 21 septembre 2010 17H30-20H30 Centre Du Guesclin
  - **Formation prise de parole en public et Animation de réunion:** septembre / octobre 2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

\*\*\*

*\* Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Gérard LABORDERIE au 05.49.78.77.26, avant la prochaine séance.*